CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN I PV

Séance du 15 octobre 2015, à 20h15, à la Chapelle

Présidence, Monsieur Jean-Paul Burri, Président	
L'ordre du jour est le suivant :	
1.	Appel
2.	Adoption du procès-verbal de la séance du 25 juin 2015
3.	Lettres et pétitions
4.	Communications Municipales
5.	Arrêté d'imposition 2016 • Présentation • Préavis • Rapport de la commission des finances • Décision
6.	Divers

N°	Sujet
0.	**Ouverture**
	Le Président, M. Jean-Paul Burri, salue les membres du Conseil, M. le Syndic, Mme et MM. Les Municipaux et la secrétaire. Il remercie chacune et chacun d'avoir répondu présents à cette invitation. Le Président constate que le conseil a été convoqué conformément à l'article 49 et qu'il peut donc délibérer valablement sur les points inscrits à l'ordre du jour, accepté à l'unanimité et passer à l'appel.
1.	**Appel**
23	Présents : 23 membres
7	Excusés : BECK Isabelle, BON Patrick, ETTER Jean-François, GLAUSER Samuel, NEUENSCHWANDER Marcel, PFISTER Roland, REICHENBACH Nicole
5	Absents : HOFMANN François, MELCARNE Michele, MILLIET Jean-François, PASINATO Daniel, SPRING Jean-Michel
	Pour le PV : ALTHAUS Christel, Secrétaire-remplaçante, SCHAER Sylvia, Secrétaire (absente & excusée)
	Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à 20h15.
2.	**Adoption du procès-verbal de la séance du 25 juin 2015**
	Le procès-verbal ne fait l'objet d'aucune demande de modification et la relecture n'est pas demandée. Accepté à l'unanimité, le président remercie la secrétaire pour la rapidité et l'efficacité de son travail.
3.	**Lettres et pétitions**
	Le Président informe qu'aucune lettre, pétition ou proposition individuelle n'a été reçue depuis le dernier conseil.
4.	**Communications Municipales**
4.1.	**M. Blaise Baumann – Projet LAT (Loi sur l'aménagement du territoire)**
	M. Blaise Baumann expose l'état du projet (voir plan ci-dessous), son avancement et les prévisions sur la suite du déroulement. En d'autres termes, l'état des réserves de terrain à bâtir a été déterminé, les résultats transmis ainsi que validés par les services cantonaux > la Municipalité, avec la participation de la commission de l'aménagement s'apprête à confirmer sa stratégie de développement pour les 15 prochaines années > ceci afin d'identifier ses

	besoins en zone à bâtir et leur répartition territoriale. Les zones touchées en premier lieu seront Montet et Champmartin. Les propriétaires concernés seront informés prioritairement.

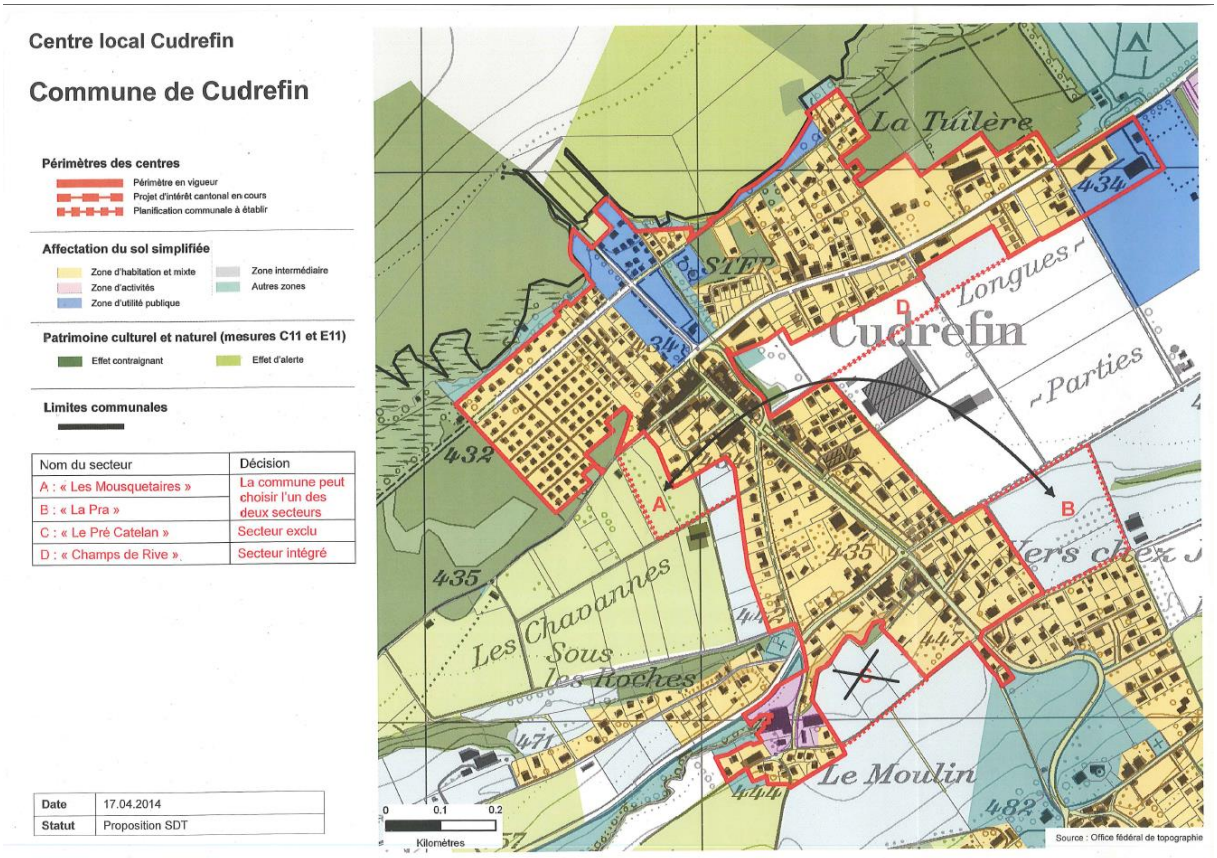

4.2.	**Mme Claire Berner – Collège « La Rose des Vents » & Parascolaire**
	Mme Claire Berner informe que pour la rentrée scolaire 2015/2016, huit classent occupent le bâtiment. L'accueil parascolaire à également ouvert ses portes avec 12 à 24 places disponibles selon les horaires. Les mercredis, le parascolaire est fermé, comme il n'y a pas eu de demandes spécifiques. En ce qui concerne la structure, Mme Angélique Bregnard occupe la fonction de directrice et elle est accompagnée par deux éducatrices.
4.3.	**M. Hans Peter Häberli – Projet Transformation STEP**
	Monsieur Häberli expose le projet de raccordement à la STEP de Neuchâtel (voir plan ci-dessous). Pour la pose d'une nouvelle canalisation, trois forages de 400m de long, à 30m de fond (profondeur idéale pour plongeurs) seraient nécessaire, afin de pouvoir se relier à Neuchâtel. Le coût serait de CHF 8.5 Mio. Les communes de Chabrey, Delley-Portalban-Gletterens ont également signé l'avant-projet. Le financement serait réparti proportionnellement au nombre d'habitants des communes. La nouvelle taxe qui sera introduite en 2016, auprès des communes dont les STEPS ne traitent pas les micropolluants (CHF 9.00/habitant), tombera dès que l'épuration de Cudrefin sera rattachée à la STEP de Neuchâtel. Blaise Baumann, informe, que le montant de subventions fédérales et cantonales n'est pas encore connu, on parle d'evtl. 30%. Monsieur Sydler demande si les 8.5 Mio. comportent l'intégralité du projet ou juste une partie. Monsieur Häberli confirme les 8.5 Mio. pour la totalité du projet.

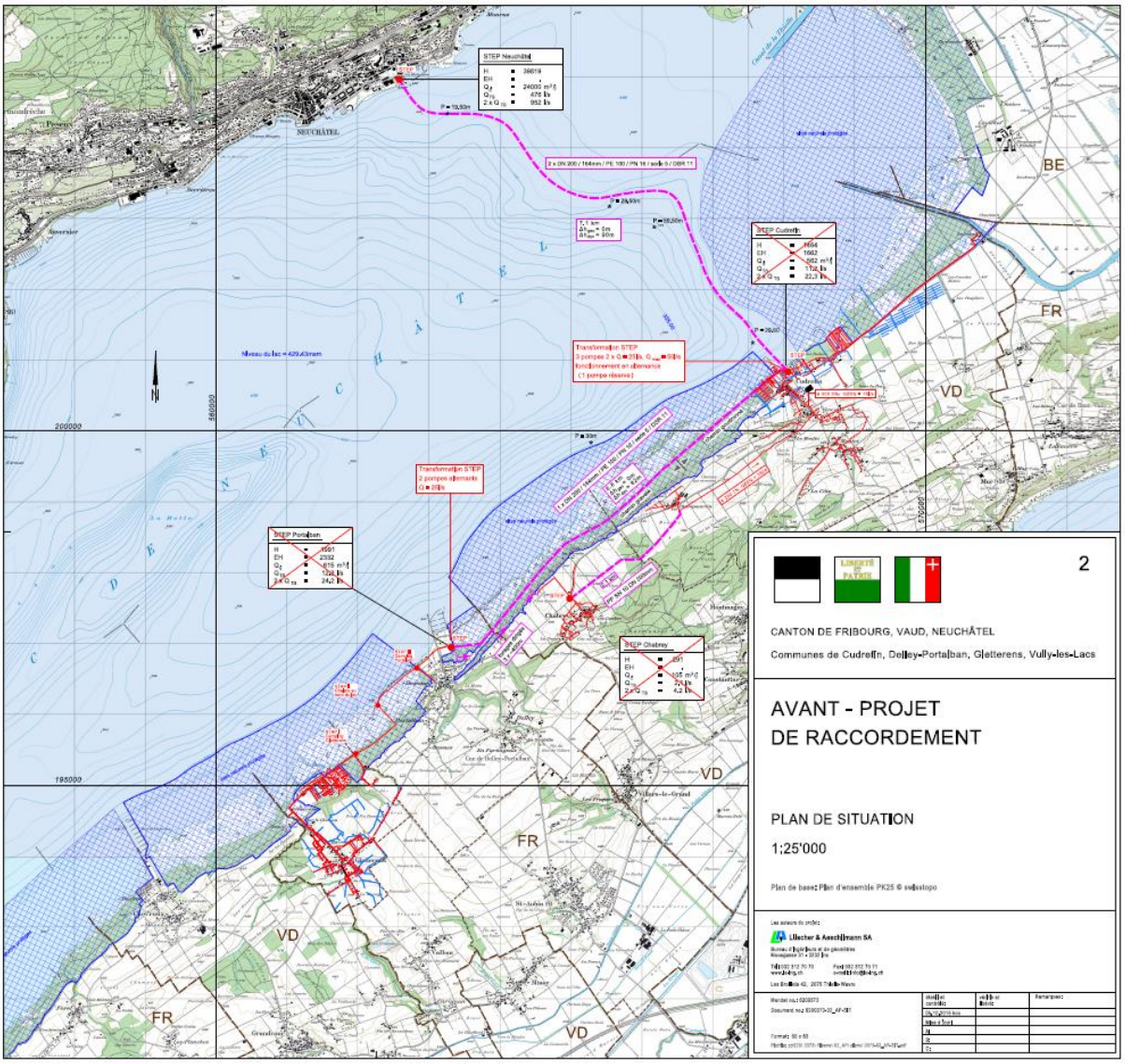

4.4.	**M. Hans-Peter Häberli – Information banquettes communales**
	La Municipalité a trouvé une grande quantité de pierres dans les banquettes au bord des champs. Les dégâts qui pourraient être causés aux machines seront facturés aux agriculteurs responsables.
4.5.	**M. Thierry Schneiter – Projet zone Wolf**
	La Municipalité s'est entretenue avec les propriétaires de la zone Wolf, qui ont été convoqués pour définir en collaboration avec la Municipalité des solutions acceptables pour les futures palissades.
4.6.	**M. Thierry Schneiter – Collège concierge**
	M. Schneiter informe, qu'après une année d'activité, la Municipalité est extrêmement satisfait du travail de M. Alen Terzic (Responsable de la conciergerie).
4.7.	**M. Thierry Schneiter – Recherche locaux pour sociétés locales**
	Thierry Schneiter informe que de plus en plus de demandes parviennent chez lui, venantes des sociétés locales pour des salles, locaux chauffés etc. N'ayant pas plus de locaux à proposer, M. Schneiter demande également aux agriculteurs pour toute idée supplémentaire. Il souligne que la Municipalité est au courant du surplus de demandes, mais qu'il faut faire avec ce qu'il y

	a comme disponibilité.
4.8.	**M. Laurent Monnard – Situation / Compte rendu saison Camping 2015 / remplaçant & responsable garde-port**
	M. Laurent Monnard résume la haute fréquentation du camping grâce au magnifique été. Monsieur Schüpbach, gardien du camping, a été confirmé dans ses tâches et Max Messmer a repris ses fonctions dès le 01.10.2015.
4.9.	**M. Laurent Monnard – Police sécurité**
	Les mois de mai à septembre, selon M. Laurent Monnard, le taux de cambriolages est resté stable, idem 2014. Il sensibilise les Conseillers à rester vigilent, car avec le passage à l'automne, la nuit tombe plus tôt. Des lumières peuvent simuler une présence dans la maison et dissuader ainsi les cambrioleurs.
5.	**Arrêté d'imposition 2016**
5.1.	**M. Blaise Baumann**
	Le collège va bientôt fêter son premier anniversaire. M. Blaise Baumann indique que la bonne conjoncture a permis de faire quelques réserves pour le financement de la construction. Grâce à la rigueur dans le suivi du chantier par l'architecte et la délégation Municipale, une économie d'un demi-million a pu être réalisée. Par contre la facture sociale cantonal 2015 et les prévisions pour 2016 sera de l'ordre de 5 points d'impôts, soit environ CHF 200'000.00. La proposition de la Municipalité de maintenir pour 2016 le taux de l'impôt communal à 59% de l'impôt de base cantonal est exclusivement due aux ressources provenant de l'encaissement d'impôts conjoncturels. Afin de mieux couvrir les frais engendrés par les chiens, la Municipalité a décidé de proposer au Conseil d'augmenter l'impôt sur les chiens à CHF 50.00 par animal. **Rapport de la commission des finances** M. Pierre Roth, rapporteur de la commission des finances chargé de rapporter sur le point 5, donne lecture du rapport : En conclusion, la commission des finances demande au Conseil d'accepter l'arrêté d'imposition 2016, avec seul modification l'impôt sur les chiens. M. Didier Gattlen remercie et félicite la Municipalité d'avoir pris en considération la proposition de la commission de gestion, d'augmenter l'impôt sur les chiens. Néanmoins, il propose pour 2017 d'augmenter la taxe encore une fois de CHF 50.00 afin d'obtenir pour la commune une taxe de CHF 100.00 par chien et CHF 100.00 pour le canton. Ce qui monte à un total de CHF 200.00/chien. Il estime que c'est tout à fait justifié par rapport au travail effectué des collaborateurs de la voirie (vider Robidogs). M. Blaise Baumann explique que c'est également l'idée de la Municipalité, d'arriver à une synthèse entre le canton et la commune, mais qu'elle n'a pas voulu augmenter d'un coup la somme maximale. M. Pierre Hauser demande le nombre de chiens enregistrés à Cudrefin. M. Blaise Baumann lui répond qu'on en dénombre 140. Mme Etter explique qu'elle-même est détentrice de chien et paie la taxe, même que son chien fait ses besoins sur son domaine. Par contre elle tient à préciser que c'est plutôt elle qui doit ramasser les crottes de chiens appartenant à des promeneurs. M. Blaise Baumann la remercie pour cette précision et explique que la Municipalité est tout à fait consciente de cette problématique que ce sont surtout des chiens d'externes qui font augmenter les frais.

	Le Président du Conseil met en votation « L'arrêté d'imposition 2016 » **Décision** Le Conseil communal accepte à 20 voix pour, 2 contre et 0 abstention.
6.	**Divers**
6.1.	**Information banquettes communales**
	M. Alain Bonny demande, si une information sera envoyée aux personnes concernées, ce que Monsieur Häberli confirme.
6.2.	**M. Alain Bonny – Eclairage nocturne de la Tour**
	M. Alain Bonny aimerait savoir si on peut mettre en place un éclairage pour la tour, afin de mettre en valeur ce magnifique édifice, représentant Cudrefin (déjà mentionné le 07.05.2015). M. Thierry Schneiter lui réponds que sa demande sera étudiée et une proposition présentée en temps voulu.
6.3.	**M. Fabrice Schneiter – Eclairage chemin huitante**
	Monsieur Fabrice Schneiter rend attentif, que depuis sa dernière intervention au Conseil (04.12.2014), le chemin huitante n'a toujours pas d'éclairage. Mme Berner répond que la demande va être étudiée et portée au budget.
6.4.	**Mme Elisabeth Etter – Recherche locaux pour sociétés locales**
	Mme Etter demande s'il n'y aurait pas de possibilité de transformer le local des pompiers, étant apparu comme sujet de vente récemment. M. Thierry Schneiter la remercie pour cette excellente suggestion. Cette idée sera d'actualité, une fois que les pompiers n'y seront plus résidents.
	L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'assemblée et invite tout le monde à voter ce dimanche 18 octobre 2015. La séance est levée à 20h46.
	Monsieur le Syndic, Blaise Baumann prie de bien vouloir réserver le 17 novembre 2015, date ou aura lieu la soirée d'information concernant le déroulement des élections communales 2016. M. Pierre Hauser demande, si un courrier informatif sera envoyé. Monsieur le Syndic confirme qu'un tout ménage sera envoyé d'ici peu.
	Annonce La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le 03.12.2015.

Le Président	La Secrétaire-remplaçante
Jean-Paul Burri	Christelle Althaus

7.	Projets en suspens			
N°	**Sujet**	**Séance**	**Responsable**	**Délais**
1.	Eclairage chemin huitante	12/14	C. Berner	En cours
2.	Eclairage tour	05/15	T. Schneiter	En cours
3.	Proposition commission de gestion et finances	05/15	M. Piazza	01.09.15
4.	Site internet de Cudrefin	05/15	B. Baumann	12/15
5.	Calendrier – Abonnements CFF sur site internet	06/15	B. Baumann	En cours
6.	Construction d'un gril au refuge	06/15	J-P. Häberli	En cours
7.	Etude pour garderie dans l'ancien collège	06/15	C. Berner	En cours